

FICHE TECHNIQUE

AUDITORIUM DE LA LOUVIERE

Mise à jour : Janvier 2024

Document accompagné d'une annexe de l'organisateur, des plans de la salle et d'un dossier photos

Adresse :

7 rue de la Louvière 88000 EPINAL

Accès décor limité : prévenir un mois avant l'arrivée du décor si livraison par porteur ou semi-remorque.

Dimensions :

Ouverture au cadre :	11.10 m
Profondeur :	7.90 m
Ouverture mur à mur max :	14.80 m
Hauteur sous gril :	4.90 m
Hauteur plateau :	1.00 m

Gril technique :

- Gril en pont carré 300 noir en trois parties motorisés (pas de cintres, pas d'échappée possible)
- Passerelle de face équipée de 1 lisse d'accroche

Régie :

- Cabine régie son et lumière située en fond de salle

Salle :

- Salle gradinée de 579 places.

Loges :

- 4 loges de 2 personnes
- 2 WC et 2 douches
- Cette salle n'est pas équipée de buanderie (pas de lavage possible sur place)

Accès en hauteur :

- 1 x Tour escalier HI WAY
- Échelles parisiennes, escabeaux

Plateau :

- Plancher bois noir en dalle de particules
- Jeu de tapis de danse noir à la dimension du plateau
- Boite noire à l'allemande ou à l'italienne sur tube sous-perchés

Draperie et praticables :

- 2 x Demi-fond de scène velours noir h. 4,90, l. 7.00 m
- 8 x Pendrillons velours noir h. 4.70, l. 3.00 m
- 4 x Pendrillons velours noir h. 4.55, l. 3.00 m
- 8 x Pendrillons satin noir h. 4.70, l. 2.80 m
- 4 x Pendrillons satin noir h. 4.55, l. 2.80 m
- 2 x Frises h. 0.40, l. 12.00m
- 1 x Frises h. 0.60, l. 12.00m

- 13 x Praticables ASD 2mx1m avec pieds hauteurs réglables (20 cm, 40 cm, 60cm)

Lumière : *(parc de matériel commun à plusieurs salles)*

Jeu d'orgues : AVAB Congo Kid cobalt

Gradateurs : 54 circuits de 3 kW / 2 x ADB Mikapack 6x2 kW

Projecteurs LED :

- 10 x PAR LED RUSH PAR 2 RGBW ZOOM MARTIN
- 8 x DECOUPES LED 22°/50° LEDko FullSpectrum 6 HD Studio+ 22°/50°
- 4 x BLINDER LED Ignition 2bright Blind 3K IP 2 x 200W

Projecteurs traditionnels :

- 32 x PC R. JULIAT 310 1kW
- 6 x PC ADB C 201 2kW
- 30 x PAR 64 1kW
- 12 x DECOUPES R. JULIAT 614 S 1kW
- 8 x DECOUPES ADB WARP 800W
- 4 x PAR 36 F1
- 5 x BT R. JULIAT 250W
- 4 x OXO Sunstrip 10 x 50W
- 13 x ACP1001

Accessoires :

- 4 x Pieds ASD AL 200 + 2 x Pieds ASD ALT 300
- Platines de sol
- Iris et portes gobos

Son :

Diffusion :

- Façade TURBOSOUND : 2x TQ 315 + 2x Sub TQ 425 + Rappel TQ 310
- Retours D&B : 4x Max 12
- Amplification Lab Gruppen

Console, Source, Intercom :

- 1 x Console Midas M32 / 2 x DL153
- 1 x Lecteur CD SONY
- 1 x Lecteur MD SONY
- 4 x Postes Intercom filaires

Microphones, Liaisons:

- 1 x Kit AUDIX DP5a : 1 x D6, 1 x i5, 2 x D2, 1 x D4
- 4 x BEYERDYNAMIC MC 930
- 1 x AKG C 460
- 4 x SHURE SM 58
- 2 x SHURE SM 57
- 2 x Liaisons HF SHURE SLX/ Beta 58
- 4 x D.I. BSS AR 133
- 2 x D.I. 2 Canaux passive PALMER

- 1 x Liaison RJ 45 Régie/plateau SON
- 1 x Multipaire Régie /Salle 16 In - 8 Out
- 1 x Liaison RJ 45 Régie/plateau VIDEO

Vidéo :

Vidéoprojecteurs, Liaisons :

- 1 x PANASONIC 8000 lumens PT-M 770 LCD Laser + optique 0.8 + optique 1.7-2.5
- 1 x CHRISTIE 5500 lumens LW550 + optique 0.8 + optique 1.7-2.5
- 1 x CHRISTIE 4000 lumens LX42 + optique 1.2

- 1 x Touret SDI 50m
- 1 x Kit Blackmagic Micro Converter HDMI to SDI 3G

Écran de projection :

- 1 x Écran sur cadre (4:3) h. 3.00 m, l. 4.00 m + structure sur pied
- 1 x Écran sur cadre (19:9) h. 2.30 m, l. 3.56 m + structure sur pied

Précisions importantes :

Nous fournissons les correcteurs et les diffuseurs des marques LEE FILTER et ROSCO. Nous disposons des références de couleurs courantes de la marque LEE FILTER mais ne pouvons garantir les références spécifiques.

Nous n'utilisons que du gaffer alu argent. Le gaffer alu noir demandé dans certaines fiches techniques ne sera donc pas fournis par nos soins.

Nous fournissons les piles uniquement pour nos appareils. Les piles demandées dans certaines fiches techniques ne seront donc pas fournies par nos soins.

Le plateau de l'Auditorium de la Louvière n'accepte pas de vis quel que soit le nombre ou la dimension.

Directeur Technique :

Martin RUMEAU
03 29 65 98 59 / 06 77 84 90 55
martin.rumeau@agglo-epinal.fr

Régisseur Général / Son :

Hervé JEANMAIRE
herve.jeanmaire@agglo-epinal.fr

Régisseur Lumière :

Jean Marie LEGIEMBLE
jean-marie.legiemble@agglo-epinal.fr

Risques liés aux bruits et aux sons amplifiés

[Décret n° 2017-1244 du 7 août 2017](#)

Conformément au décret 2017-1244, cette salle est équipée d'un appareil d'enregistrement et d'affichage des niveaux sonores.

Rappel des niveaux maximum à ne pas dépasser :

102 dBA sur 15 minutes (L_{Eq15} - 102dBA) et **118 dBC** sur 15 minutes (L_{Eq15} - 118dBC)

94 dBA sur 15 minutes (L_{Eq15} - 94dBA) et **104 dBC** sur 15 minutes (L_{Eq15} - 104dBC) pour les spectacles spécifiquement destinés aux enfants jusqu'à l'âge de six ans révolus.

L'ensemble du bâtiment est non-fumeur, loges y compris.

(Décret 2006-1386 du 15 novembre 2006)

Consignes de sécurité

La direction technique tient, dans ce chapitre, à attirer l'attention de tous les utilisateurs des lieux sur ces consignes de sécurité :

Les éléments de décor doivent être en matériaux de catégories M1 ou classés B-s2,d0, conformément à l'article L 75 des dispositions particulières du Règlement de Sécurité Contre l'Incendie des ERP de type L 1^{ère} à 4^{ème} catégorie. **Les P.V. de réaction au feu devront impérativement être transmis au moins 30 jours avant la manifestation.**

L'emploi d'artifices et de flammes est interdit dans cette salle.

Toutefois, certains types de bougies ou artifices peuvent être tolérés après analyse des notices et P.V., éventuellement démonstration sur place et examen spéciale de la commission de sécurité, conformément à l'article L 55 des dispositions particulières du Règlement de Sécurité Contre l'Incendie des ERP de type L 1^{ère} à 4^{ème} catégorie.

Toute utilisation devra être validée par la direction technique de Scènes Vosges.

Il est interdit de fumer dans l'ensemble du bâtiment, (Décret 2006-1386 du 15 novembre 2006).

Les éléments de scénographie (décor, mobilier, projecteurs, ...) ne pourront en aucun cas se trouver dans les dégagements de sécurité. Tous les équipements de sécurité (extincteurs, RIA, blocs d'éclairage de sécurité, ...) devront restés accessibles et ne seront pas diminués de leur fonction. Pour exemple l'obstruction partielle ou totale de l'éclairage de sécurité est clairement proscrite. (Article EC 14)

La prévention des accidents passe par l'utilisation des moyens réglementaires mis à disposition du personnel : chaussures de sécurité, lunettes, gants, casques, harnais, stop chute, stabilisateurs sur les nacelles, ...

Tous les équipements scéniques sont exclusivement utilisés par le personnel habilité de la salle. Toute personne utilisant les installations du théâtre et constatant une anomalie de fonctionnement est tenue d'en informer le responsable de Scènes Vosges ou de la salle présent sur place.

Tout accident, même sans gravité apparente, survenu au cours du travail (ou du trajet) doit immédiatement être porté à la connaissance du responsable de Scènes Vosges présent sur place.

Les équipements de sécurité nécessitent un temps de mise en œuvre qui fait partie du temps de travail. Aucune intervention si minime soit-elle, ni aucun motif d'urgence ne peut justifier le non-respect des consignes de sécurité.

Les accroches destinées aux agrès, aux éléments de scénographie, ou à quelques éléments que ce soit se fait exclusivement par le personnel habilité de la salle et après étude des descentes de charges par la direction technique de Scènes Vosges.

La gestion des installations de chauffage, ventilations et climatisations étant à la charge d'un prestataire privé sous contrat de marché public, il ne nous est pas possible d'agir sur leur fonctionnement.